

En conclusion, monsieur l'Orateur, j'espère qu'au cours des prochaines semaines, peu importe la durée, mes collègues et moi-même pourrons exposer plus à fond nos conseils au gouvernement sur sa politique agricole et indiquer à la Chambre les autres solutions précises que nous lui proposerons dans ce domaine au cours des mois à venir.

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je voudrais en premier lieu vous féliciter de votre élection et vous faire remarquer qu'étant donné la disposition des sièges, je me trouve si loin de monsieur l'Orateur que je me suis demandé à un certain moment si je devais lui faire parvenir par télégramme le texte de mon discours. J'ai toutefois écarté cette solution et, même si j'occupe la dernière banquette, je suis très réconforté d'appartenir à un parti généreux qui m'a fait l'honneur d'être le deuxième membre de notre groupe à commenter l'Adresse en réponse au discours du trône. C'est avec beaucoup de fierté que je me présente comme le premier député néo-démocrate à représenter la circonscription de Sault-Sainte-Marie. J'estime que c'est un grand honneur d'être le premier socialiste élu à la Chambre des communes par les citoyens de cette magnifique circonscription.

Monsieur l'Orateur, il est traditionnel pour nombre de députés, lors de leur premier discours, de consacrer la plus grande partie de leur temps à vanter leur circonscription et à traiter de questions locales. Je me propose de m'écarter quelque peu de cette tradition dans mon discours. Je parlerai, cela va de soi, de ma circonscription, mais je tiens aussi à invoquer deux questions à mon avis d'importance capitale pour l'ensemble du pays, soit la situation économique, tout particulièrement l'indépendance économique, et l'unité nationale dans le cadre des relations franco-anglaises. Malheureusement, le temps limité dont je dispose m'empêche de traiter des mesures législatives d'ordre social proposées dans le discours du trône. Mes collègues, j'en suis certain, y consacreront l'attention qu'elles méritent dans des discours ultérieurs.

Sault-Sainte-Marie, dont l'histoire remonte au XVII^e siècle et à l'époque des premiers explorateurs français, se trouve à la jonction de trois des Grands lacs, les lacs Supérieur, Michigan et Huron. Géographiquement, la ville fait partie de ce que le député de Nipissing (M. Blais) appelait l'autre jour «le magnifique nord ontarien». Depuis les temps les plus reculés, ceux qui visitaient la région ont témoigné de sa beauté panoramique et de l'hospitalité de ses habitants.

Je manquerais cependant à mon devoir si je ne tempérais pas mes louanges pour la région que j'aime par une analyse des problèmes et besoins propres à ma circonscription et à ses environs. Le magnifique nord ontarien est aussi le nord ontarien négligé et cette négligence s'est manifestée à maintes reprises sous forme de politiques et d'attitudes des gouvernements libéraux et conservateurs. Le Nord ontarien est convoité pour ses abondantes ressources naturelles, au point que notre économie s'oriente vers les ressources avec le résultat que nous ne sommes devenus que des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Où en est la fabrication? Où en est l'industrie secondaire? Où sont les emplois? Les gens du Nord de l'Ontario ont le choix d'extraire des minéraux ou d'abattre des arbres, mais de faire peu d'autres choses. En ce qui concerne ma circonscription, les travailleurs dépendent d'une vaste entreprise industrielle, l'Algoma Steel Corporation. Qu'il y ait effondrement des marchés du nickel, de l'or, de l'uranium, de la pâte et du papier ou de l'acier et c'est le désastre pour cette ville d'une seule industrie. A vrai dire,

il semblerait que certains libéraux des banquettes ministérielles préféreraient qu'une telle situation ne change pas afin qu'au moment des élections ils puissent menacer les résidents du nord de l'Ontario du spectre de «villes fantômes» si ceux-ci osaient contester la politique fiscale du gouvernement.

• (1630)

Le discours du trône fait part de l'intention du gouvernement de décentraliser le ministère de l'Expansion économique régionale afin de mieux identifier les possibilités de développement économique. Je voudrais que le ministère s'occupe particulièrement d'encourager l'industrie secondaire à Sault-Sainte-Marie et dans le Nord ontarien, en usant de plus de bon sens dans ses décisions qu'il n'en a montré dans le cas de la société de pneus Michelin en Nouvelle-Écosse comme le prouve son fiasco. On néglige manifestement le Nord: on n'a même pas de politique économique d'ensemble pour cette région du Canada si riche en ressources. On sent aussi cette négligence dans l'attitude du gouvernement envers les citoyens de la région. Parce qu'ils sont relativement peu nombreux et disséminés, trop souvent le gouvernement ne leur prête pas l'oreille. Il importe qu'ils soient bien représentés à Ottawa, eux qui ont tant en commun.

Pourtant, qu'a-t-on récemment proposé? Le remaniement de la carte électorale supprimera deux sièges à la Chambre pour le Nord de l'Ontario. Quelle mesure rétrograde que de refuser aux citoyens de cette région le droit d'avoir voix au chapitre à Ottawa. Je déplore aussi l'attitude du député de Port Arthur et ministre de la Couronne (M. Andras) qui déclarait récemment que rien ne servirait de protester, la décision quant au remaniement ayant été prise. Nous pouvons fort bien nous dispenser de ce genre d'attitude, d'indifférence. Le Nord de l'Ontario, de façon générale, et Sault-Ste-Marie, en particulier, méritent une meilleure part. La région est riche, riche en ressources et en possibilités. On y trouve des gens énergiques, talentueux et généreux, des gens qui, bien guidés et surtout s'ils ont l'occasion de faire valoir leurs talents, peuvent accomplir de grandes choses pour le pays. Je demande au gouvernement de leur offrir cette occasion, grâce à une planification économique sûre.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais aborder maintenant une question d'intérêt pour tous les Canadiens, c'est-à-dire, la situation économique du pays. Il est très encourageant d'entendre dans le discours du trône que le gouvernement a l'intention de combattre le chômage et de contenir l'inflation. Quelle volte-face de la part du premier ministre (M. Trudeau) qui, en 1969, déclarait:

«Je crains que bon nombre de gens sont prêts à parier... que le pays ne pourra tenir trop longtemps (contre l'inflation) parce qu'il va s'effrayer lorsqu'il verra le taux de chômage monter jusqu'à 6 p. 100... Mais si les gens pensent que nous allons perdre notre calme pour cela, ils devraient y repenser; nous ne le perdrons pas».

Monsieur l'Orateur, le taux de chômage a dépassé 6 p. 100, les prix ont grimpé en flèche, les libéraux sont restés stoïques mais ils ont perdu leur majorité. Le peuple a parlé. Une société vraiment juste, c'est une société où les citoyens conservent leur dignité, se respectent et vivent décemment. Les priver de ces choses essentielles en les poussant à l'inactivité pour combattre l'inflation, c'est faire preuve de méchanceté, de cruauté, d'ignorance et de futilité.

On ne peut juguler l'inflation en créant du chômage. Il faut plutôt contrôler les prix. J'accueille avec plaisir l'intention du gouvernement de créer un comité mixte pour